

**TEST D'ACCES A LA PREPARATION A L'EXAMEN
PROFESSIONNEL DE REDACTEUR**

JEUDI 7 JANVIER 2010

NOM	
PRENOM	
COLLECTIVITE	
SERVICE	
FONCTION OCCUPEE	
Intitulé exact du dernier diplôme acquis + année d'obtention	

Ce fascicule de test contient 3 séquences d'exercices pour mesurer vos capacités à :

- comprendre un texte, reformuler ses idées ;
- comprendre et reformuler le sens de mots ou d'expressions ;
- structurer vos propos, organiser des idées de manière logique ;
- vous exprimer à l'écrit en respectant les codes, usages et règles de grammaire, orthographe et syntaxe.

Le nombre des points attribués à chaque séquence est indiqué au début de chaque séquence et exercice.

L'objectif du test de positionnement :

- Le test doit nous permettre d'apprécier votre capacité à suivre une préparation à l'examen professionnel de rédacteur dans de bonnes conditions. Il va également nous aider à construire un parcours de formation adapté à vos besoins de formation.

**Ce dossier comporte 10 pages
Durée : 2h30**

Pour valider le test, le candidat doit obligatoirement aborder les trois séquences.

TOTAL : /40

**SEQUENCE 1 : COMPREHENSION LIEE AUX ECRITS
ET A LEURS OBJECTIFS (16 POINTS)****Texte 1 : Le point sur la démocratie participative****Quelles sont ses limites ?**

Le paradoxe fondateur de la démocratie participative contemporaine, dans le cadre français en tout cas, est d'avoir été mise en place par des élus (très) réticents pour un public... qui ne demandait rien. De fait, dans l'état actuel des choses, la portée de ces innovations semble encore très limitée.

Principale limite : l'absence, sauf exception et sur des enjeux très locaux, de tout influence sur la décision. Ce qui limite singulièrement leur portée, mais questionne leur utilité même : à quoi bon discuter, en effet si l'on n'est pas sûr d'être entendu ? Cette ambiguïté révèle la persistance d'un clivage des représentations entre des élus censés incarner l'intérêt général et des citoyens qui ne seraient porteurs que d'intérêts particuliers et donc inaptes à décider. Selon Yves Sintomer, on oscille ainsi en Europe « entre une codécision réelle mais limitée à l'échelle du quartier et une discussion publique sans codécision dès que cette échelle est dépassée »

Côté public, on constate généralement une faible participation, en particulier des groupes les plus éloignés de la politique, très largement absents – hormis les femmes, parfois majoritaires. Signe selon Loïc Blondiaux, que les hommes ont compris qu'il n'y avait pas de pouvoir en jeu. Les citoyens les plus actifs se révèlent par ailleurs être déjà socialisés politiquement : militants associatifs, syndicalistes, partisans... De fait, la démocratie participative tend à reproduire les formes traditionnelles de la discussion politique. Mais, paradoxalement, la parole de ces citoyens engagés est dévalorisée au nom de son caractère « intéressé » et donc partial

Un coût très important

Elle s'oppose à la figure quelque peu mythique mais hautement valorisée du « profane », c'est-à-dire du « bon citoyen », détaché des ses appartenances, impartial et de bonne volonté, capable après information et débat de produire un jugement éclairé. Conséquence : la démocratie participative censée encourager l'engagement des citoyens le décourage en même temps au nom d'une conception hautement idéalisée du débat politique.

Enfin, la démocratie participative a un coût très important. Coût financier tout d'abord, puisque les dispositifs les plus ambitieux supposent des infrastructures très lourdes. Un débat public organisé par la CNDP coûte ainsi entre 1 et 1,5 millions d'euros. Coût logistique ensuite pour le public qui doit pouvoir se rendre disponible, parfois sur plusieurs jours, pour participer à des débats qui se déroulent souvent sur les temps professionnels ou familiaux. Coût cognitif enfin : l'objet du débat est parfois tellement large (« l'avenir des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien à l'horizon 2020 ») qu'il est quasiment impossible à saisir pour le citoyen lambda. Dans d'autres cas c'est la technicité du sujet (enfouissement des déchets nucléaires, création d'un nouveau tronçon d'autoroutier, d'une nouvelle ligne TGV) qui rend la participation extrêmement exigeante. Mais tous ces coûts ne sont-ils pas le prix de la démocratie ?

Sciences Humaines n° 201 – Février 2009

Texte 2

La suppression de l'école le samedi ne cesse de secouer le monde enseignant et les collectivités. Le décret du 15 mai 2008 relatif à « l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires » fixe la durée de la semaine à « 24 heures d'enseignement pour tous les élèves », contre 26 auparavant. La semaine de 4 jours devient la règle, avec interdiction de donner des cours le samedi, mais possibilité de dérogation pour travailler sur 9 demi-journées, incluant le mercredi matin. Enfin, le texte instaure 2 heures d' « aide personnalisée » pour les élèves en difficulté. La réforme, menée dans la précipitation en fin d'année scolaire, a déclenché une polémique chez les professionnels, qui mettent en doute l'efficacité de ce rythme, les experts préconisant plutôt un allongement de la semaine pour raccourcir les journées.

Modalités variables

De leur côté, les collectivités ont protesté contre le « manque de concertation », alors que les nouvelles mesures influent sur les transports scolaires, le périscolaire et l'emploi de certains agents communaux. Dans une lettre au Ministre de l'Education nationale, en juin dernier, Jacques Pélissard, président de l'Association des maires de France (AMF), constatait un « sentiment général de pagaille » sur le terrain. Chaque conseil d'école étant chargé de décider de ses propres aménagements, dans un cadre plus ou moins défini par l'inspection d'académie, les modalités varient d'une école à l'autre, notamment les horaires de l'aide personnalisée : le matin avant la classe, le midi, le soir ou le mercredi matin.

Devant l'ampleur des problèmes qui s'ajoutent à la création du service minimum d'accueil les jours de grève, plusieurs associations d'élus, dont l'AMF, ont demandé le report de la réforme. En vain. Conséquence : « de nombreuses communes n'ayant pas calé leur nouveau fonctionnement trois semaines après la rentrée, alors que l'aide personnalisée était censée être effective courant octobre », note Claudine Paillard, présidente de l'Andev (Association nationale des directeurs d'éducation des villes de France).

Temps partiel

Outre les problèmes de transports scolaires dans les zones rurales, « la refonte des plannings des agents intervenant dans les écoles (entretien, animation ...) a été très compliquée, surtout pour les Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) qui « perdent » l'équivalent de treize jours de travail dans l'année, détaille-t-elle. Certaines communes ont modifié les emplois du temps, parfois au prix d'une déprofessionnalisation avec des heures de ménage, mais d'autres ont été contraintes de passer leurs agents à temps partiel. » Autre souci majeur : l'articulation entre scolaire et périscolaire, notamment lorsque l'aide personnalisée a lieu sur la pause du midi : « Certains élèves seront sous la responsabilité de l'Education nationale d'autres sous celle de la commune, dans un temps déjà fragile en termes de sécurité, du fait de la multiplicité des intervenants. »

Yves Fournel, adjoint au maire de Lyon chargé de l'Education et président du réseau français des villes éducatrices, insiste sur la nécessité d'engager rapidement « une évaluation partagée de ces réformes, afin de mesurer leurs effets réels sur l'échec scolaire. »

Caroline Lefebvre - Le Courrier des maires, n° 218, Novembre 2008

2- Résumez le texte 2 en une phrase en faisant ressortir le débat soulevé (4 points)

3- Vous êtes rédacteur territorial au département X, votre chef de service vous demande de participer à une table ronde sur l'échec scolaire. Complétez le tableau ci-dessous en indiquant quel type d'information vous penser trouver dans les media cités et l'usage que vous pouvez en faire. Vous complétez la dernière ligne en proposant un autre type de media (source) que ceux cités pour lequel vous renseignerez les trois colonnes. (7 points)

Source	Type d'information	utilité
<i>Débat télévisé sur l'échec scolaire</i>	<i>Vision d'ensemble Pistes de réflexion Différents points de vue en présence sur la question</i>	<i>Obtenir des points de repères Obtenir des axes d'approches, des idées de plan</i>
<i>Magazines spécialisés sur la sociologie de l'éducation</i>		
<i>Internet</i>		

Source	Type d'information	utilité
<i>Magazine généraliste, le point, l'express...</i>		
<i>Dossier spécialisé dans un magazine de Sciences Humaines</i>		
<i>Quotidiens généralistes, le Monde, Libération, Le Figaro</i>		
<i>Votre idée :</i>		

SEQUENCE 2 : ORGANISATION LOGIQUE DES IDEES (16 POINTS)

1- Remplacez les pointillés par un connecteur logique ou mot de liaison (il y a quelquefois plusieurs possibilités) (4 points)

L'illettrisme reste un sujet tabou, que peu de collectivités osent aborder avec leur personnel., à Montbéliard, plusieurs années de travail en interne pour convaincre libérer la parole ont débouché sur une formation continue d'actualisation des savoirs de base.

....., à partir de décembre 2007, et durant un an et demi, sept agents des services techniques ont suivi une formation. Cette dernière était calquée sur les besoins des agents, qui ont participé à la définition du contenu.

Plusieurs personnes pensaient avoir un niveau catastrophique., la formation a servi à révéler leurs compétences. ils aient dû fournir beaucoup de travail pour améliorer leur niveau, ils sont désormais ravis de leur autonomie pour rédiger.

Il semblerait que l'illettrisme repose sur plusieurs facteurs :

....., les personnes concernées ont souvent été victimes d'un décrochage scolaire précoce.

....., elles ont souvent évolué dans un environnement familial qui rencontrait des difficultés avec l'écrit.

....., on constate qu'un grand nombre de personnes illettrées sont issues de milieux sociaux défavorisés.

Les employeurs publics et privés sont de plus en plus sensibilisés à la question de la détection de l'illettrisme., de trop nombreux salariés du secteur public comme du secteur privé souffrent de leur manque de maîtrise de l'écrit.

Il y a encore de nombreux efforts à fournir de la part de tous pour lutter contre ce phénomène.

2- Ordonnez les paragraphes suivants afin de reconstituer un texte logique (5 points)

Lutte contre la désertification des zones rurales par le service public : une maison des services à Murat

A- Autre ingrédient de ce succès : la nette ouverture aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. La maison des services est ainsi équipée d'une salle multimédia. Celle-ci sert autant aux particuliers qu'aux organismes de formation comme le Greta ou la Chambre d'agriculture.

B- En 2005, la communauté de communes de Murat a créé sa Maison des Services. Très orientée nouvelles technologies elle accueille aujourd'hui le premier télécentre du département.

C- Quelle est la recette de cette réussite ? Bernard Delcros, président de la communauté de communes de Murat : « nous avons réussi à signer 35 partenariats, ce qui a permis d'une part de maintenir des services à Murat, et d'autre part d'en faire venir de nouveaux. La maison des services a tant gagné en crédibilité que ses 900 mètres carrés sur 5 niveaux affichent complets. Un projet d'extension est déjà à l'étude.

D- La maison des services possède d'ailleurs une salle pour les visioconférences à destination des entreprises. Les salariés du Crédit Agricole l'utilisent pour échanger avec le siège à Clermont Ferrand par exemple. En début d'année, la maison des services a franchi un second palier, en accueillant un centre de télétravail.

E- Cette maison des services de Murat remporte un énorme succès depuis son ouverture. Engranger 1000 visites accompagnées de prestations chaque mois, sur un bassin de vie de 6000 habitants, c'est fort !

Séverine Cattiaux
Territoriales- n° 105 mars 2008

Votre séquençage (mettez les lettres correspondant à chaque paragraphe dans l'ordre chronologique) :

Ordre	Paragraphe
1	
2	
3	
4	
5	

3- En vous basant sur les idées contenues dans l'ensemble des textes du test et sur vos connaissances personnelles, rédigez trois phrases, en respectant les expressions imposées. Vous pouvez reprendre les mêmes idées plusieurs fois (7 points)

« est la conséquence de
..... »

« s'explique par »

« est la cause de
..... et a pour conséquence de
..... »

**SEQUENCE 3 : MAITRISE DES CODES DE L'ECRIT ET EXPLICITATION
(8 POINTS)**

1- Cet extrait d'article comporte des fautes de grammaire et d'orthographe. Soulignez les fautes et corrigez les (seules les fautes corrigées de manière pertinente obtiendront des points). (5 points)

L'écomobilité à l'école : peu mieux faire

Actuellement, 70% des élèves du premier degré vont à l'école en voiture. Or, les trajets effectués sont en moyenne inférieur à 1500 mètres et pourrait facilement être parcouru à pied ou en vélo.

En 2008, l'Ademe a ressensé précisément 1470 actions dont la majorité concerne la mise en place de bus pédestres, encore appelés « Pedibus » ou « Carapattes ». Le ramassage scolaire s'effectut à des arrêts matérialisés...

Sur environ 12 millions d'élèves, 0,1% ont changés leurs habitudes à ce jour... Il est intéressant également de souligné que les initiatives sont porté à 48% par les mairies, à 21% par les parents d'élèves et seulement à 6% par les établissements scolaires.

Nous avons reliés les plans de déplacements domicile-école aux plans de déplacements entreprises (PDE).

(...) En outre, il a été constaté que les enfants qui viennent à pied à l'école sont plus concentré et présente de meilleurs résultats aux dictées effectuées à l'école en arrivant. Une chartre et un guide d'éco-mobilité viennent d'être lancer.

Sylvie Luneau - Techni.Cités n° 179 – 23 novembre 2009

3- Donnez la signification des termes suivants, en produisant un synonyme ou une explication (3 points) :

polémique (texte 2, séquence 1 exercice 2) :

écomobilité (extrait séquence 3 exercice 1) :

**INDICATIONS DE CORRECTION DU TEST D'ACCES A LA
PREPARATION A L'EXAMEN PROFESSIONNEL DE
REDACTEUR**

JEUDI 7 JANVIER 2010

Le test d'accès à la préparation à l'examen de rédacteur territorial est à la fois un test de pré requis et un test de positionnement. Il doit permettre d'accueillir en formation les agents détenteurs d'un niveau déterminé de compétences écrites. Mais également de positionner, parmi eux ceux pour qui cela s'avèrerait nécessaire, sur un module de « consolidation de l'argumentation écrite » (CAE). Pour les agents non admis, il doit permettre de connaître les besoins de formation en amont d'une préparation au concours.

SEQUENCE 1 : COMPREHENSION LIEE AUX ECRITS ET A LEURS OBJECTIFS (16 POINTS)

Texte 1 : Le point sur la démocratie participative

Quelles sont ses limites ?

Le paradoxe fondateur de la démocratie participative contemporaine, dans le cadre français en tout cas, est d'avoir été mise en place par des élus (très) réticents pour un public... qui ne demandait rien. De fait, dans l'état actuel des choses, la portée de ces innovations semble encore très limitée.

Principale limite : l'absence, sauf exception et sur des enjeux très locaux, de tout influence sur la décision. Ce qui limite singulièrement leur portée, mais questionne leur utilité même : à quoi bon discuter, en effet si l'on n'est pas sûr d'être entendu ? Cette ambiguïté révèle la persistance d'un clivage des représentations entre des élus censés incarner l'intérêt général et des citoyens qui ne seraient porteurs que d'intérêts particuliers et donc inaptes à décider. Selon Yves Sintomer, on oscille ainsi en Europe « entre une codécision réelle mais limitée à l'échelle du quartier et une discussion publique sans codécision dès que cette échelle est dépassée »

Côté public, on constate généralement une faible participation, en particulier des groupes les plus éloignés de la politique, très largement absents – hormis les femmes, parfois majoritaires. Signe selon Loïc Blondiaux, que les hommes ont compris qu'il n'y avait pas de pouvoir en jeu. Les citoyens les plus actifs se révèlent par ailleurs être déjà socialisés politiquement : militants associatifs, syndicalistes, partisans... De fait, la démocratie participative tend à reproduire les formes traditionnelles de la discussion politique. Mais, paradoxalement, la parole de ces citoyens engagés est dévalorisée au nom de son caractère « intéressé » et donc partial

Un coût très important

Elle s'oppose à la figure quelque peu mythique mais hautement valorisée du « profane », c'est-à-dire du « bon citoyen », détaché des ses appartenances, impartial et de bonne volonté, capable après information et débat de produire un jugement éclairé. Conséquence : la démocratie participative censée encourager l'engagement des citoyens le décourage en même temps au nom d'une conception hautement idéalisée du débat politique.

Enfin, la démocratie participative a un coût très important. Coût financier tout d'abord, puisque les dispositifs les plus ambitieux supposent des infrastructures très lourdes. Un débat public organisé par la CNDP coûte ainsi entre 1 et 1,5 millions d'euros. Coût logistique ensuite pour le public qui doit pouvoir se rendre disponible, parfois sur plusieurs jours, pour participer à des débats qui se déroulent souvent sur les temps professionnels ou familiaux. Coût cognitif enfin : l'objet du débat est parfois tellement large (« l'avenir des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien à l'horizon 2020 ») qu'il est quasiment impossible à saisir pour le citoyen lambda. Dans d'autres cas c'est la technicité du sujet (enfouissement des déchets nucléaires, création d'un nouveau tronçon d'autoroutier, d'une nouvelle ligne TGV) qui rend la participation extrêmement exigeante. Mais tous ces coûts ne sont-ils pas le prix de la démocratie ?

Sciences Humaines n° 201 – Février 2009**1- Parmi les 10 idées essentielles contenues dans le texte 1, recensez-en cinq en les reformulant. (5 points)**

L'objectif de l'exercice est d'évaluer la capacité du candidat à reformuler les idées essentielles contenues dans un texte, sans paraphrase (dans ce cas, 0 point), en vue de pouvoir les exprimer avec ses propres mots.

- 0,25 point quand l'information est trop largement reprise. Exemple : la démocratie participative est compliquée ; les débats sont difficiles...

- 0,50 point quand l'information manque de précision. Exemple : la démocratie participative est compliquée à mettre en place de façon concrète ; les débats sont difficiles car les sujets sont complexes...

- 1 point sera accordé quand l'information est reprise avec l'argumentation de l'auteur, mais sans paraphrase.

Le candidat devra donc restituer 5 idées parmi les 10 idées suivantes :

1. La démocratie participative est davantage l'œuvre des élus que celle des citoyens
2. Il existe de nombreuses limites à l'efficacité de la démarche
3. L'issue des débats débouche rarement sur les conclusions seules et les desiderata des citoyens
4. La portée des débats atteint rarement le niveau national
5. La représentativité de la population est rarement respectée dans les instances de délibération
6. Les citoyens actifs dans la démocratie participative le sont déjà souvent dans d'autres engagements
7. Le coût financier de l'organisation demeure important
8. Le coût logistique est un frein pour la plupart des citoyens (disponibilité, adaptation aux horaires de travail...)
9. Le coût cognitif n'est pas à négliger : il est parfois difficile de comprendre les enjeux des dispositifs pour le citoyen novice.
10. la technicité des sujets rend parfois le débat difficile, sans connaissances préalables

Texte 2

La suppression de l'école le samedi ne cesse de secouer le monde enseignant et les collectivités. Le décret du 15 mai 2008 relatif à « l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires » fixe la durée de la semaine à « 24 heures d'enseignement pour tous les élèves », contre 26 auparavant. La semaine de 4 jours devient la règle, avec interdiction de donner des cours le samedi, mais possibilité de dérogation pour travailler sur 9 demi-journées, incluant le mercredi matin. Enfin, le texte instaure 2 heures d' « aide personnalisée » pour les élèves en difficulté. La réforme, menée dans la précipitation en fin d'année scolaire, a déclenché une polémique chez les professionnels, qui mettent en doute l'efficacité de ce rythme, les experts préconisant plutôt un allongement de la semaine pour raccourcir les journées.

Modalités variables

De leur côté, les collectivités ont protesté contre le « manque de concertation », alors que les nouvelles mesures influent sur les transports scolaires, le périscolaire et l'emploi de certains agents communaux. Dans une lettre au Ministre de l'Education nationale, en juin dernier, Jacques Pélissard, président de l'Association des maires de France (AMF), constatait un « sentiment général de pagaille » sur le terrain. Chaque conseil d'école étant chargé de décider de ses propres aménagements, dans un cadre plus ou moins défini par l'inspection d'académie, les modalités varient d'une école à l'autre, notamment les horaires de l'aide personnalisée : le matin avant la classe, le midi, le soir ou le mercredi matin.

Devant l'ampleur des problèmes qui s'ajoutent à la création du service minimum d'accueil les jours de grève, plusieurs associations d'élus, dont l'AMF, ont demandé le report de la réforme. En vain. Conséquence : « de nombreuses communes n'ayant pas calé leur nouveau fonctionnement trois semaines après la rentrée, alors que l'aide personnalisée était censée être effective courant octobre », note Claudine Paillard, présidente de l'Andev (Association nationale des directeurs d'éducation des villes de France).

Temps partiel

Outre les problèmes de transports scolaires dans les zones rurales, « la refonte des plannings des agents intervenant dans les écoles (entretien, animation ...) a été très compliquée, surtout pour les Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) qui « perdent » l'équivalent de treize jours de travail dans l'année, détaille-t-elle. Certaines communes ont modifié les emplois du temps, parfois au prix d'une déprofessionnalisation avec des heures de ménage, mais d'autres ont été contraintes de passer leurs agents à temps partiel. » Autre souci majeur : l'articulation entre scolaire et périscolaire, notamment lorsque l'aide personnalisée a lieu sur la pause du midi : « Certains élèves seront sous la responsabilité de l'Education nationale d'autres sous celle de la commune, dans un temps déjà fragile en termes de sécurité, du fait de la multiplicité des intervenants. »

Yves Fournel, adjoint au maire de Lyon chargé de l'Education et président du réseau français des villes éducatrices, insiste sur la nécessité d'engager rapidement « une évaluation partagée de ces réformes, afin de mesurer leurs effets réels sur l'échec scolaire. »

Caroline Lefebvre - Le Courrier des maires, n° 218, Novembre 2008

2- Résumez le texte 2 en une phrase en faisant ressortir le débat soulevé (4 points)

A l'appréciation du correcteur. Ce dernier devra sanctionner toute paraphrase ; la reprise de termes clefs (école...) étant évidemment inévitable. Les phrases insuffisamment informatives (ce texte parle de la suppression de l'école le samedi) ne devront pas rapporter plus de 1 point. Pour obtenir 4 points, la reformulation devra comporter les éléments contenus dans la proposition suivante :

Les professionnels de l'éducation et les collectivités réclament une évaluation en termes de pédagogie, d'organisation et de coûts des conséquences de la très controversée suppression des cours du samedi matin dans les écoles maternelles et élémentaires

3- Vous êtes rédacteur territorial au département X, votre chef de service vous demande de participer à une table ronde sur l'échec scolaire. Complétez le tableau ci-dessous en indiquant quel type d'information vous pensez trouver dans les media cités et l'usage que vous pouvez en faire. Vous complétez la dernière ligne en proposant un autre type de media (source) que ceux cités pour lequel vous renseignerez les trois colonnes. (7 points)

A l'appréciation du correcteur. L'objectif ici est d'évaluer le degré de discernement dont le candidat fait preuve entre les différents types d'écrits et de leurs utilisations respectives. Il est possible de reprendre plusieurs fois les mêmes informations. Attribuer 1 point pour chaque ligne correctement renseignée et 2 points pour la dernière. Toute stratégie de facilité de type « magazine spécialisé sur la sociologie de l'éducation : informations spécialisées sur la sociologie de l'éducation » ne devra pas rapporter plus de 0,25 point par ligne au candidat.

Source	Type d'information	utilité
<i>Débat télévisé sur l'échec scolaire</i>	<i>Vision d'ensemble</i>	<i>Obtenir des points de repères</i>
	<i>Pistes de réflexion</i>	<i>Obtenir des axes</i>
	<i>Différents points de vue en présence sur la question</i>	<i>d'approches, des idées de plan</i>

<i>Magazines spécialisés sur la sociologie de l'éducation</i>	Informations précises, détaillées, spécialisées, parfois complexes, nécessitant une connaissance du problème	Trouver de quoi développer, préciser certains aspects
<i>Internet</i>	Aussi bien générales que précises et spécialisées	Dresser un état des lieux, recenser les informations existantes afin de sélectionner les plus adaptées
<i>Magazine généraliste, le point, l'express...</i>	Informations générales	Comprendre l'enjeu du problème, le découvrir, obtenir une introduction, une entrée en matière
<i>Dossier spécialisé dans un magazine de Sciences Humaines</i>	Informations spécialisées mais vulgarisées	Permet un premier degré de développement, qui pourra être complété par des informations plus spécialisées
<i>Quotidiens généralistes, le Monde, Libération, Le Figaro</i>	Informations générales	Comprendre l'enjeu du problème, le découvrir, obtenir une introduction, une entrée en matière
<i>Votre idée :</i>	A l'appréciation du correcteur : écoute d'émissions de radio, téléchargement de conférences, enquêtes auprès de professionnels....	

SEQUENCE 2 : ORGANISATION LOGIQUE DES IDEES (16 POINTS)

1- Remplacez les pointillés par un connecteur logique ou mot de liaison (il y a quelquefois plusieurs possibilités) (4 points)

BAREME D'ATTRIBUTION DES POINTS

1 à 5 réponses justes	1 point
6 à 8 réponses justes	2 points
9 réponses justes	2,5 points
10 réponses justes	3 points
11 réponses justes	3,5 points
12 réponses justes	4 points

L'illettrisme reste un sujet tabou, que peu de collectivités osent aborder avec leur personnel. **Ainsi**, à Montbéliard, plusieurs années de travail en interne pour convaincre **et** libérer la parole ont débouché sur une formation continue d'actualisation des savoirs de base.

En effet, ainsi, à partir de décembre 2007, et durant un an et demi, sept agents des services techniques ont suivi une formation. Cette dernière était calquée sur les besoins des agents, qui ont **également, en outre, aussi** participé à la définition du contenu.

Plusieurs personnes pensaient avoir un niveau catastrophique. **Or**, la formation a servi à révéler leurs compétences. **Bien qu'**ils aient dû fournir beaucoup de travail pour améliorer leur niveau, ils sont désormais ravis de leur autonomie pour rédiger.

Il semblerait que l'illettrisme repose sur plusieurs facteurs :

D'une part, les personnes concernées ont souvent été victimes d'un décrochage scolaire précoce.

D'autre part, ensuite, de plus, elles ont souvent évolué dans un environnement familial qui rencontrait **aussi, également** des difficultés avec l'écrit. **Enfin**, on constate qu'un grand nombre de personnes illettrées sont issues de milieux sociaux défavorisés.

Les employeurs publics et privés sont de plus en plus sensibilisés à la question de la détection de l'illettrisme. **En effet**, de trop nombreux salariés du secteur public comme du secteur privé souffrent de leur manque de maîtrise de l'écrit.

Il y a **cependant** encore de nombreux efforts à fournir de la part de tous pour lutter contre ce phénomène

2- Ordonnez les paragraphes suivants afin de reconstituer un texte logique (5 points)

Lutte contre la désertification des zones rurales par le service public : une maison des services à Murat

A- Autre ingrédient de ce succès : la nette ouverture aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. La maison des services est ainsi équipée d'une salle multimédia. Celle-ci sert autant aux particuliers qu'aux organismes de formation comme le Greta ou la Chambre d'agriculture.

B- En 2005, la communauté de communes de Murat a créé sa Maison des Services. Très orientée nouvelles technologies elle accueille aujourd'hui le premier télécentre du département.

C- Quelle est la recette de cette réussite ? Bernard Delcros, président de la communauté de communes de Murat : « nous avons réussi à signer 35 partenariats, ce qui a permis d'une part de maintenir des services à Murat, et d'autre part d'en faire venir de nouveaux. La maison des services a tant gagné en crédibilité que ses 900 mètres carrés sur 5 niveaux affichent complets. Un projet d'extension est déjà à l'étude.

D- La maison des services possède d'ailleurs une salle pour les visioconférences à destination des entreprises. Les salariés du Crédit Agricole l'utilisent pour échanger avec le siège à Clermont Ferrand par exemple. En début d'année, la maison des services a franchi un second palier, en accueillant un centre de télétravail.

E- Cette maison des services de Murat remporte un énorme succès depuis son ouverture. Engranger 1000 visites accompagnées de prestations chaque mois, sur un bassin de vie de 6000 habitants, c'est fort !

Séverine Cattiaux
Territoriales- n° 105 mars 2008

Votre séquençage (mettez les lettres correspondant à chaque paragraphe dans l'ordre chronologique) :

Attribuer 1 point par réponse juste

Ordre	Paragraphe
1	B
2	E
3	C
4	D
5	A

3 - En vous basant sur les idées contenues dans l'ensemble des textes du test et sur vos connaissances personnelles, rédigez trois phrases, en respectant les expressions imposées. Vous pouvez reprendre les mêmes idées plusieurs fois (7 points)

L'objectif de l'activité est double.

Le premier objectif est d'apprécier la capacité du candidat à établir une relation de cause à effet entre deux faits, pour faire apparaître la trame logique derrière l'événement.

Le deuxième objectif est d'apprécier la capacité du candidat à manipuler des informations pertinentes pour justifier son explication.

Si le candidat modifie la forme de la proposition « de » par « d' », « des », la réponse ne sera pas sanctionnée.

Les deux premières phrases seront notées sur 2 points.

La relation logique devra être solidement apportée, si elle est trop large, on accordera qu' 1 point. Exemple : l'illettrisme est la conséquence de l'échec scolaire

La dernière phrase sera notée sur 3 points car elle allie la relation de cause et la relation de conséquence autour d'un même fait. On accordera 1 point si seule une des relations est établie.

« La désertification des zones rurales est la conséquence de des politiques budgétaires successivement menées par les pouvoirs publics »

« L'émergence de la démocratie participative s'explique par les errements de la démocratie représentative »

« L'échec scolaire dans le primaire est la cause de l'illettrisme de nombreux citoyens et a pour conséquence de marginaliser, jusque dans le monde du travail, ceux qui en ont souffert »

**SEQUENCE 3 : MAITRISE DES CODES DE L'ECRIT ET EXPLICITATION
(8 POINTS)**

1- Cet extrait d'article comporte des fautes de grammaire et d'orthographe. Soulignez les fautes et corrigez les (seules les fautes corrigées de manière pertinente obtiendront des points). (5 points)

BAREME D'ATTRIBUTION DES POINTS

Moins de 3 réponses justes	0
3 réponses justes	1 point
4 à 6 réponses justes	1,5 point
7 réponses justes	2 points
8 réponses justes	2,5 points
9 à 11 réponses justes	3 points
12 à 13 réponses justes	3,5 points
14 réponses justes	4 points
15 réponses justes	4,5 points
16 réponses justes	5 points

L'écomobilité à l'école : peut mieux faire

Actuellement, 70% des élèves du premier degré vont à l'école en voiture. Or, les trajets effectués sont en moyenne inférieurs à 1500 mètres et pourraient facilement être parcourus à pied ou en vélo.

En 2008, l'Ademe a ressensé recensé précisément 1470 actions dont la majorité concerne la mise en place de bus pédestres, encore appelés appelés « Pedibus » ou « Carapattes ». Le ramassage scolaire s'effectut s'effectue à des arrêts matérialisés...

Sur environ 12 millions d'élèves, 0,1% ont changés leurs habitudes à ce jour... Il est intéressant également de souligné souligner que les initiatives sont portées à 48% par les mairies, à 21% par les parents d'élèves et seulement à 6% par les établissements scolaires.

Nous avons reliés relié les plans de déplacements domicile-école aux plans de déplacements entreprises (PDE).

(...) En outre, il a été constaté que les enfants qui viennent à pied à l'école sont plus concentrés et présentent de meilleurs résultats aux dictées effectuées à l'école en arrivant.

Une chartre charte et un guide d'éco-mobilité viennent d'être lancer lancés.

Sylvie Luneau - Techni.Cités n° 179 – 23 novembre 2009

3- Donnez la signification des termes suivants, en produisant un synonyme ou une explication (3 points) :

A l'appréciation du correcteur. Si le candidat produit un synonyme, ce dernier devra être de même nature grammaticale que le terme à expliquer.

Polémique (texte 2, séquence 1 exercice 2) : **controverse**

Écomobilité (extrait séquence 3 exercice 1) :

Fait de se déplacer en minimisant le coût écologique du déplacement.